PUBLICATION LE 17 novembre 2025

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP JOUE

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

COMMUNE DE LA LONDE LES MAURES

M. François De CANSON - Maire

Place du 11 novembre

BP 62 - 83250 LA LONDE LES MAURES

Tél: 04 94 01 55 00 SIRET 21830071300011

W Correspondre avec l'Acheteur



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ; Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet Entretien des aménagements paysagers et des ronds-points

Référence 25022 Type de marché Services

Mode Procédure ouverte

Code NUTS FRL05

Lieu principal de

prestation

83250 La Londe les Maures

Durée à compter du 01/01/26

Jusqu'au 31/12/29

Description Entretien des aménagements paysagers et des ronds-points

Code CPV principal 77310000 - Réalisation et entretien d'espaces verts

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les

marchés publics de l'OMC : Oui

Forme Division en lots : Non

Les variantes sont refusées

Options Non
Reconductions Oui

La reconduction de l'accord-cadre pour chaque période annuelle est tacite, sauf décision contraire de l'acheteur public qui en informera le titulaire au plus tard 30 jours avant la fin de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut en

aucun cas s'opposer à la reconduction de l'accord-cadre. Chaque période en cours peut prendre fin lors-qu'est atteint :

- soit son terme : dans ce cas la reconduction interviendra, tacitement, sauf décision de non-reconduction prise par le pouvoir adjudicateur ;

- soit son maximum : la réception de la reconduction expresse déclenchera le début de la nouvelle période. L'ajustement parfait des derniers bons de commande sur le montant exact du maximum affecté à la période peut s'avérer techniquement impossible. C'est pourquoi le maximum est considéré comme « atteint » lorsque le montant résiduel de commande sur la période ne permet plus la passation d'un bon de commande correspondant à l'exécution normale du marché. Dans ce dernier cas, la durée totale du marché sera réduite d'autant et s'il s'agit de la dernière période, le marché s'achèvera. Le montant total du marché n'en sera pas modifié.

Conditions relatives au contrat

Autres conditions Conditions particulières d'exécution : Non

Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

Marché réservé: Non

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution

du marché : Non

Critères d'attribution Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont

énoncés uniquement dans les documents du marché.

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Offres Remise des offres le 19/12/25 à 11h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 2 mois , à compter de la date limite de réception des

offres

Modalités d'ouverture des offres :

Date: le 19/12/25 à 14h00

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

Dépôt • <u>Déposer un Pli dématérialisé</u>

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie

dématérialisée.

Marché périodique : Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 1 an à compter du 01/01/2026 ou au plus tard à sa date de notification et jusqu'au

31/12/2029.

Il est reconductible 3 fois par période annuelle sans que sa durée totale toutes périodes de reconduction confondues ne puisse excéder 4 ans.

Fonds Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds

communautaires : Non

Recours Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulon

5 rue Racine

BP 40510 83041 Toulon Cedex 9

Tél: 04 94 42 79 30 - Fax: 04 94 42 79 89

greffe.ta-toulon@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus

concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Toulon

5 rue Racine

BP 40510 83041 Toulon Cedex 9

Tél: 04 94 42 79 30 - Fax: 04 94 42 79 89

greffe.ta-toulon@juradm.fr

Envoi le 17/11/25 à la publication